

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 52

Artikel: Les guerres de Bourgogne : et l'Evêché de Bâle
Autor: Jecker, J
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

epf

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE



LE PAYS, 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE PAYS, 27^{me} année

Les guerres de Bourgogne ET l'Evêché de Bâle

(Suite)

Malgré les succès remportés par l'armée confédérée, l'Ajoie n'en reste pas moins exposée aux incursions des troupes bourguignonnes. Porrentruy continue à être sur ses gardes. Le bruit s'y répand que le duc de Bourgogne arrive en toute hâte pour venger la défaite de ses armes à Héricourt et à Blamont. On demande du secours à Bienne et à Neuveville. En même temps, on perce de nouvelles meurtrières dans les tours ; on ferme les ouvertures des maisons adossées aux murs de la ville, on fond des balles et on fabrique de la poudre ; les comptes de la ville en portent 337 livres fabriquées pendant l'hiver de 1475-1476. Tous les bourgeois valides s'exercent avec ardeur à manier des armes, bien résolus à défendre vaillamment leur petite cité.

Les Confédérés étaient à peine rentrés dans leurs foyers que la situation politique changeait à leurs dépens. Abandonnés déjà par l'empereur d'Allemagne, ils eurent encore le dépit de voir le roi de France et le duc de Bourgogne conclure à Soleure en Luxembourg, le 15 septembre, un traité par lequel ces deux princes se sacrifièrent réciproquement leurs amis et leurs ennemis. Débarrassé du roi de France, Charles-le-Téméraire se jeta sur la Lorraine qu'il avait l'ambition de réunir à ses états et dont le souverain le jeune duc René II, avait accédé : le 17 mai 1475 à l'alliance conclue entre Louis XI et l'empereur Frédéric III. Après avoir déclaré la guerre à René, il entra en Lorraine avec une armée formidable, s'empara de

toutes les villes qu'il trouva sur sa route, et le siège devant Nancy le 25 octobre, força cette ville de se rendre le 27 novembre y fit son entrée le 30 novembre, se fit prêter serment de fidélité par les habitants le 18 décembre et se prépara à marcher contre les Suisses.

Ceux-ci, quoique trahis, par Louis XI, n'étaient pas demeurés inactifs pendant que le duc de Bourgogne faisait la conquête de la Lorraine. Ils occupaient encore les villes et les châteaux de Grandson, d'Orbe et de Jougne. Ils voyaient que des détachements de mercenaires recommençaient à traverser les montagnes du Jura vaudois, tandis que Jacques de Romont s'appretait à se venger du mal qui lui avait été fait. Les Bernois qui tenaient non seulement à conserver ce qu'ils avaient déjà pris, mais à conquérir tout le pays de Vaud, profitèrent de quelques vexations du comte de Romont et de ses sujets pour déclarer la guerre à la Savoie. Ils s'allièrent en même temps au Valais (le Haut Valais actuel) pour faire fermer aux mercenaires italiens le passage du Grand-St-Bernard. Berne et le Valais avaient des intérêts communs. Le Valais, lui aussi, tenait à profiter de l'affaiblissement de la Savoie.

Les Bernois envoyèrent leur déclaration de guerre à la Savoie le 14 octobre sans attendre l'assentiment de leurs confédérés. Ils s'étaient bornés à les inviter, par message du 5 octobre, à faire leurs préparatifs pour sauver l'honneur de la patrie et la défendre contre ses ennemis. Dès le 14 octobre, les Bernois se mettent en marche sous les ordres de Petermann de Wabern et arrivent le soir à Morat où ils sont rejoints par les Fribourgeois commandés par l'avoyer Roll de Vuippens. Le lendemain, ils occupent la ville de Morat qui se rend sans coup férir, puis ils entrent à Cudrefin, à Avenches et à Payerne qui leur envoient leurs clefs. Le 17 ils prennent d'assaut la ville d'Estavayer qu'ils

livrent au pillage et où ils commettent des actes de cruauté révoltants. Sur ces entrefaites les autres Confédérés arrivent en grand nombre pour prendre part à la campagne commencée sous des auspices aussi favorables.

Par lettre du 17 octobre adressée au maire et au conseil de Bienne, l'évêque de Bâle, Jean de Venningen, avait aussi annoncé son intention d'envoyer des renforts aux Confédérés. Quoique, disait-il, j'ai de graves soucis et que je sois menacé par le duc Charles qui est dans le voisinage et par les Bourguignons qui sont mes voisins immédiats ; quoique vendredi dernier les ennemis se soient avancés jusqu'à Roche-d'Or et aient enlevé le bétail et tout ce qu'ils ont trouvé ; quoiqu'ils aient menacé de revenir bientôt et de raser Roche-d'Or comme on a détruit Blamont ; quoiqu'ils menacent de faire voler jusqu'au delà du Rhin les étincelles de l'incendie et de faire sécher les Allemands effrayés jusqu'à les aplâter comme des vitres ; quoique mon inquiétude soit grande, d'autant plus grande que je n'ai de secours à attendre de personne, qu'il n'y a pas 10 cavaliers équipés dans le Sundgau, qu'il n'y a de troupes ni à Héricourt, ni à Montbéliard, ni à Delle ; quoique l'on se soucie si peu du pays situé en deça du Blauenberg je veux néanmoins, à votre demande, envoyer à nos bons amis de Berne et de Fribourg un secours de 40 cavaliers outre vos hommes et ceux de Neuveville, et contribuer à augmenter d'autant leur nombre. Toutefois, le lendemain, l'évêque envoyait à Bienne une autre lettre dans laquelle il demandait comment il devrait défendre Porrentruy et ajoutait que si la garnison de Porrentruy ne pouvait tenir, tous les frais et tout les travaux dépensés jusqu'alors dans ce but seraient en pure perte.

D'Estavayer, l'armée confédérée marche contre Yverdon qui capitule sans résister et reçoit

besoin la demoiselle.

Il en fut ainsi. Mais Emiliane voulut repartir dès le lendemain. Une crainte, un soupçon l'obsédait. Elle voulait absolument revoir Claudine.

Mais ses forces la trahirent. Elle s'évanouit. Claude courut chercher un médecin. Sa physionomie, après qu'il eut examiné la jeune malade, n'exprima rien de rassurant.

— Serait-elle en danger de mort ! demanda Claude.

— Pas encore ! lui fut-il répondu : mais ce sera long, très long. Ne désespérez pas... elle a pour elle sa jeunesse et... Dieu !

VI

Trois mois se sont écoulés. A la ferme de Drumette, on n'a reçu que deux lettres : l'une de Claudine, datée de Paris ; l'autre de Lyon, signée de Claude. Toutes les deux évasives et

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 7

DRUMETTE

PAR
CHARLES DESLYS

Et le brave enfant, repassant dans la première pièce, s'endormit sur une chaise.

Il faisait encore nuit close lorsque s'entendit au dehors le signal convenu, le même sifflement que la veille.

La fausse Claudine ne tarda pas à paraître, enveloppée dans sa mante. Déjà Claude avait bouclé son sac. On trouva dans la rue le sergent ; on descendit vers le quai. C'était par le coche d'Auxerre qu'on s'éloignerait de Paris.